



MAIRIE
DE
LAVEISSIÈRE
15300

Téléphone : 04 71 20 04 42

Télécopie : 04 71 20 20 48

LAVEISSIÈRE - LE LIORAN Station d'Hiver et d'Été

Altitude 950 m - 1800 m

email : mairie-laveissiere@wanadoo.fr

COMMUNE DE LAVEISSIERE

Enquête publique sur le projet de remplacement du télésiège du buron du Baguet

Par arrêté n° 2014-13 en date du 12 mars 2014

Le maire de LAVEISSIERE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le remplacement du télésiège du buron du Baguet

A cet effet,

M. Jean-Claude GLANDIER, retraité des services fiscaux, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean-Pierre BRUNET, retraité de l'Education nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par M. le président du tribunal administratif.

Le dossier d'étude d'impact, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de LAVEISSIERE pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 22 avril 2014 au 22 mai 2014 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie – à l'attention de M. le commissaire enquêteur – le bourg, 15300 LAVEISSIERE, ainsi que par courrier électronique mairie-laveissiere@wanadoo.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les 22 avril et 6 mai 2014, de 10 heures à 12 heures, et le 22 mai 2014 de 14 heures à 17 heures.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le présent avis est également consultable sur le site Internet de la commune www.mairie-laveissiere@wanadoo.fr.

Toute information concernant le projet de remplacement du télesiège du Buron du Baguet pourra être demandée à Madame Nicole VIGUÈS, Maire de la commune de LAVEISSIÈRE.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Madame le maire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le Maire

